

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025 DE LA FVPL



- 1 Présentation de la FVPL
- 2 Les maraîchers vaudois
- 3 Les activités en 2025
- 4 Les axes de travail pour 2026
- 5 Annexes



Présentation de la FVPL

La Fédération Vaudoise des Producteurs de Légumes (FVPL) a pour but de réaliser une communauté d'action entre les producteurs de légumes du canton de Vaud, dans tout ce qui touche à leurs intérêts généraux.

Ce rapport représente un aperçu du fonctionnement de la Fédération et de ses activités en 2025.

La Fédération Vaudoise des Producteurs de Légumes est gérée par son comité de direction, composé de 7 maraîchers vaudois représentant les principales régions de production du canton.

Le président de la fédération, Laurent Zwygart veille à son bon fonctionnement, il préside les comités de direction et échange des sujets courants avec la secrétaire de direction de la Fédération.

Ce poste est tenu par Julie Ristord, elle représente les maraîchers vaudois auprès de différentes institutions de la branche. Également directrice à l'Office Technique Maraîcher (OTM), elle fait le lien entre les problématiques de terrain des exploitations maraîchères et les tâches spécifiques de la Fédération.

Quentin Blouet, conseiller technique à l'OTM, réalise différentes tâches pour la FVPL, notamment les annonces, recensements de production et les bulletins des prix.

La Fédération Vaudoise des Producteurs de Légumes s'est associée en 2011 avec l'Association des Maraîchers du Genevois pour la création de l'OTM Sàrl. Cette association représente une opportunité majeure pour les maraîchers vaudois et genevois. L'expertise opérationnelle et sectorielle des fédérations de maraîchers et les compétences techniques de l'équipe de l'OTM constituent une base solide, agile et capable de saisir de nouvelles opportunités.

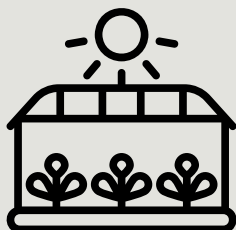
2.

Les Maraîchers vaudois

En 2025 la production vaudoise de légumes c'est :



1518 HA¹
DE LÉGUMES DE PLEIN
CHAMP



112 HA¹
DE LÉGUMES SOUS ABRIS



2066²
EMPLOIS DIRECT



690 000³
PERSONNES NOURRIES



116 400 000 CHF³
DE LÉGUMES
PRODUITS



46 200 TONNES¹
DE LÉGUMES PRODUITS



143 MARAÎCHERS
À LA FVPL

1. Source Centrale Suisse de la Culture maraîchère et des cultures spéciales (CCM)

2. OFS, relevé des structures agricoles

3. Fédération Vaudoise des Producteurs de Légumes

3.

Les activités de la FVPL

Les différentes activités de la FVPL détaillées dans ce rapport suivent la loi sur l'agriculture (LVLAgr) du 7 septembre 2010, ayant pour but de maintenir et de promouvoir une production agricole vivrière et de qualité, rémunératrice, respectueuse de l'environnement et répondant aux besoins du marché et de la société. Cette loi règle, dans le canton de Vaud, l'application de la loi fédérale et institue des dispositions propres au canton.

Les principales tâches la Fédération développées dans ce rapport sont les suivantes :

- Informer les producteurs sur les conditions du marché
- Soutenir la promotion commerciale des légumes de provenance vaudoise
- Défendre les intérêts de la Fédération et de ses membres
- Représenter la filière maraîchère vaudoise



En parallèle de ces activités et en lien avec l'AMDG et l'OTM, un nouveau site internet a été mis en place en 2025 :

<https://fvpl.legumes.ch/>

3.1

Informar les producteurs sur les conditions du marché

Les fortes fluctuations de l'offre et de la demande sont caractéristiques pour le marché des légumes. Des relevés réguliers auprès des producteurs de légumes sont demandé par la Centrale Suisse de la Culture Maraîchère et des cultures spéciales (CCM). Ces données servent, entre autres, à appliquer au plus juste la réglementation des importations des légumes sur le marché Suisse.

La FVPL est mandatée par la CCM pour réaliser ce travail de collecte et de vérification des données à l'échelle du canton de Vaud.

Le tableau ci-après permet de récapituler les différents recensements réalisés par la FVPL ainsi que leur période dans l'année.

Recensements	Description	Période/fréquence	Nombre d'exploitations
Surface	Annonce de toutes les surfaces nettes des légumes frais cultivées	1 fois par an	241
Hebdomadaire	Annonce de tous les légumes frais, de garde et de transformation destinées à la consommation humaine.	Chaque semaine	27
Stock	Tous les légumes de garde entreposés à l'exploitation et dans des entrepôts de tiers/à l'extérieur	Du 15.11 au 15.05 (une fois par mois)	32
Prévision des légumes précoces	Rendement prévisionnel des carottes précoces	1 mois	15
Pomme de terre primeurs	Relevé hebdomadaire des données lors de la phase de départ de la saison de la pomme de terre primeur	4 semaines	17

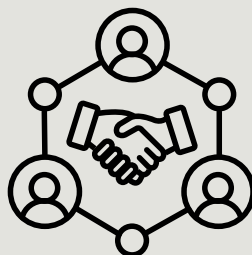
3.1

Informar les producteurs sur les conditions du marché

Le marché des légumes en Suisse fait face à une forte pression commerciale en poussant les maraîchers à sans cesse dévaluer le prix de leurs productions. Pour contrer cet effet et soutenir les producteurs locaux, la Fédération Vaudoise des Producteurs de Légumes (FVPL) a mis en place les conférences hebdomadaires des prix indicatifs.

Chaque semaine, les maraîchers membres de la FVPL se réunissent en visioconférence pour définir, de manière collective, un prix de référence par type de légume. Ces prix, fixés pour la semaine à venir, sont ensuite publiés et diffusés à l'ensemble des producteurs qui souhaitent en bénéficier.

En 2025, ce sont 50 conférences qui ont été organisées, permettant à 52 producteurs vaudois de positionner leurs tarifs sur le marché.



**ORGANISATION DE 50
CONFÉRENCES DES PRIX INDICATIFS**

3.2

Soutenir la promotion commerciale des légumes de provenance vaudoise

La FVPL a poursuivi son engagement en faveur de la valorisation des légumes vaudois, en renforçant la visibilité et l'attractivité de la production locale auprès des consommateurs et des partenaires commerciaux.

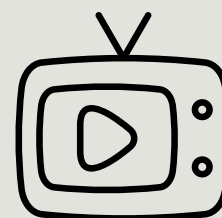
Cette année, la fédération a concentré ses efforts sur des actions visant à mettre en avant la qualité, la diversité et la durabilité de l'offre régionale :



**Sollicitation à des
projets collaboratifs et
ateliers
(Promotion de la
consommation de F&L,
Projet collaboratif
autour de l'alimentation
durable)**



**Journée du papet
en collaboration avec
Gastro Vaud**

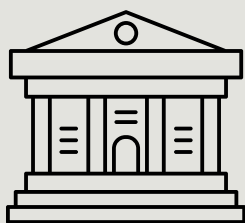


**interview à la radio,
réponses à des
journalistes, émission «
entrepreneurs » TV
Vaud-Fribourg (20.08.25)**

3.3

Défendre les intérêts de la Fédération et de ses membres

La FVPL a assuré un rôle actif dans la défense des intérêts de ses producteurs, en participant aux discussions sectorielles et politiques clés afin de garantir un cadre favorable au développement de la filière. L'accent a été mis sur la représentation des besoins concrets du terrain et sur le maintien de conditions optimales pour les exploitations maraîchères vaudoises.



**Consultation fédérale du
train d'ordonnance
agricoles 2025**



**Prise de position sur la
stratégie de l'OFAG
pour protection durable
des cultures**



**Consultation sur le plan
sectoriel de protection
des eaux, etc.**

3.4

Représenter la filière maraîchère vaudoise

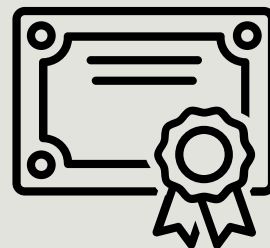
Tout au long de l'année, la fédération s'est engagée à représenter l'ensemble de la filière maraîchère du canton de Vaud, tant auprès des institutions que des organisations partenaires. Sa participation à divers organes, plateformes et échanges a permis de porter la voix des producteurs et de contribuer activement aux réflexions stratégiques pour l'avenir du secteur.



**Représentation à
l'UMS, à Prométerre
et la CoBra**



**Participation aux
Assemblées des
institutions de la filière
(AGIR, Agora, ...)**



**Participation à la remise
des diplômes Brevet &
Maîtrise**

4.

Axes de travail 2026

Afin de répondre afin de répondre au mieux à nos maraîchers membres, en complément des activités de base de la fédération, l'axe de travail principal l'année 2026 sera :



**Fournir une synthèse
actuelle exhaustive des
données de la filière
légumière vaudoise**



**Améliorer la communication
et la visibilité de la
fédération**



**Prospecter les projets
éventuels, existant ou à
mettre en place visant la
valorisation des
légumes vaudois**